

Résumé de la conférence de Mr Moh-Christophe Bilek le mercredi 12 Juin 2019

Mercredi 12 Juin l'ADCIFE (Association de Défense de la Civilisation Française et Européenne) a invité Mr Moh-Christophe Bilek pour une conférence sur le thème Islam et Chrétienté, quel vivre-ensemble ?

Il est passé rapidement sur sa propre conversion. Né musulman, en Grande Kabylie en Algérie, avant le début de la guerre d'indépendance, il se convertit au christianisme en France, en écoutant à la radio des émissions produites par des protestants de Suisse, dans les années 1960.

Mais, marqué par la radicalité des saints catholiques, comme François d'Assise et Thérèse de Lisieux, il sera baptisé à 20 ans, malgré l'opposition virulente de sa famille, dans l'église catholique sortant du Concile. Et pourtant il sera amené à retourner en Algérie 6 mois après son baptême, pour satisfaire le désir de sa mère et pour relever le défi de vérifier sa foi au milieu des siens.

Ce retour au pays lui permettra de découvrir les mutations qui touchent à la fois le pays et l'église catholique : socialisme et autogestion pour l'un, dialogue islamo-chrétien et enfouissement pour l'autre. La question aiguë de la culture berbère sera pour lui l'occasion de se plonger dans l'étude de l'histoire religieuse du pays. Notamment celle de la Kabylie dont la population a plutôt intégré l'islam ou plus exactement certaines de ses pratiques, tout en écartant celles qui ne convenaient pas à ses codes traditionnels, au grand étonnement des ethnologues français du 19ème siècle.

Donnant naissance au particularisme kabyle. La preuve de ce refus d'accepter la loi islamique est attestée par une partie des habitants, ceux qui se prétendent descendre du prophète de l'Islam, appelés « les marabouts ». Lesquels épousent les femmes kabyles mais ne consentent pas à donner leurs filles en mariage aux hommes non-marabouts, conformément à la recommandation coranique qui condamne le mariage d'une musulmane avec un non-musulman. Jusqu'à aujourd'hui pour certaines familles maraboutiques. Ces marabouts, se considérant musulmans par leur ascendance, n'étaient pas non plus soumis à la réglementation traditionnelle des Kabyles.

On vient de voir, rappelle Mr Bilek, que la Tunisie a abrogé, en 2017, l'obligation faite à un non musulman de se convertir à l'islam pour épouser une Tunisienne. De même il signale cette démarche, impensable au 21ème siècle dans un pays musulman, de An-Nacir l'émir de Bougie, l'actuelle Bejaia, la principale ville de la Kabylie, qui écrit en 1076 au pape Grégoire 7 pour lui demander un évêque aux chrétiens de ses localités.

De sorte que Mr Bilek, en prônant le dialogue avec les musulmans, pour résoudre les problèmes du "vivre-ensemble" aujourd'hui, en occident, se base sur tous ces

faits historiques et sur sa propre expérience, relativement longue, allant des années 1970 aux années 2010, pour insister sur deux points essentiels :

- distinguer entre les musulmans et la loi islamique —et non l’islam qui intègre des croyances ressortissant du domaine de la foi
- maintenir le préalable laïc de séparation entre le surnaturel, ou la foi, et les réalités naturelles ou vérifiables qui sont régies par la loi.

Ce qui doit nécessairement faire aboutir à rejeter la législation contenue dans la Charia (la loi islamique), prétendument divine, qui va à l’encontre des libertés et des droits de l’homme.

Que le christianisme considère venir, selon le conférencier, de la formule célèbre de Jésus : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. »

Il en conclut, qu’il est possible de s’entendre avec la majorité des musulmans, qui estiment qu’il faut craindre Dieu et non les hommes, ... à condition qu’ils renoncent à être sous juridiction de la Charia, par laquelle certains voudraient éradiquer la civilisation chrétienne et les droits de l’homme qui en sont issus.

Le mot charia n’est cité qu’une seule fois dans le Coran, et cette loi s’est mise en place au fil du temps selon les conjonctures diplomatiques et sociologiques, par les califes... Jésus n’a pas laissé de loi pour les hommes, mais une recommandation : aimer son prochain comme soi-même !

Le vivre-ensemble c’est accepter les différences, certes, mais en commençant par celles du pays qui accueille...

Et le conférencier de rappeler, sous le règne de Napoléon 1er, comment celui-ci a demandé et obtenu de la communauté israélite en France, son intégration à la nation en renonçant à la loi mosaïque.

En Algérie et en Tunisie, la liberté de conscience et le progrès vers la séparation du temporel et du divin sont de plus en plus revendiqués, alors, dit-il, pourquoi devrions-nous régresser sur ces deux points en occident ?

La très grande majorité des Musulmans ne veut pas de la charia. Mais, pour que cela pénètre les mentalités, il revient aux autorités politiques de rappeler aux musulmans, qu’ils peuvent sans crainte en France, le pays des libertés, quitter l’Islam s’ils le souhaitent, contrairement à ce qu’il se passe dans les pays musulmans.

Je ne crois pas que la France deviendra totalement musulmane, ajoute Mr Bilek... Au contraire la fin de l’Islam, qui est inscrite dans la tradition musulmane, celle des « Hadiths » du prophète de l’islam, indique qu’elle ne dépasserait pas le 15 siècle de l’Hégire. Et l’autre indication est donnée par la conversion des musulmans vers

**AD C I F E «EX-CARED»**  
**ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DE LA CIVILISATION**  
**FRANÇAISE ET EUROPÉENNE**  
[www.comiterespectetatdroit.fr](http://www.comiterespectetatdroit.fr)

le Christianisme, laquelle est déjà une réalité qui a débuté en Kabylie depuis 30 ans. Qui s'étend du Maghreb jusqu'à l'Indonésie.

S'agissant de la radicalité, l'authentique est celle qu'a préconisé Jésus au jeune homme riche : « abandonne toutes tes richesses, donne les aux pauvres, puis viens et suis moi ». Mr Bilek revient à cet amour de « dame » pauvreté qui l'avait tant touché en découvrant saint François d'Assise. Abandonner son orgueil dans l'humilité, cet idéal chrétien est totalement ignoré par l'Islam et d'ailleurs n'existe dans aucune autre religion.

S'agissant de l'église catholique, elle doit retrouver sa mission et proposer le modèle évangélique du vivre-ensemble, dans le respect réciproque, loin de toute haine. Aimer son prochain comme soi-même en est le summum indépassable, en vérité !

NB: Mr Bilek nous a partagé en août ce qui lui paraît être une bonne nouvelle, et un changement dans l'attitude du gouvernement français actuel pour aborder le fondamentalisme musulman dans la société et qui doit encourager à aller dans le sens d'une vigilance accrue à son encontre.

Cette bonne nouvelle, qu'il espère être une première et non une dernière, a été divulguée dans la presse le 23 août : un arrêté du 5 juillet, publié au Journal Officiel sous la référence INTD1916495A, interdit de vente et de publicité le livre "Apprendre le Tawhid aux enfants" de Muhammad Ibn'Adi-l-Wahhâb, le fondateur du Wahhabisme en Arabie Saoudite.